L’accompagnement humain des élèves en situation de handicap **[1]**

Rapport du défenseur des droits de l'homme (Paris, France). 2022
Dans le cadre de la réalisation de ce rapport, l’institution a procédé à une analyse de l’ensemble des réclamations qui lui ont été adressées en lien avec la problématique des AESH. Elle a en outre réalisé des entretiens avec des professionnels du milieu éducatif concernés par cette question et consulté les associations membres de son comité d’entente handicap, composé d’acteurs investis sur ce sujet. On peut constater des difficultés persistantes rencontrées encore par trop d’enfants en situation de handicap pour accéder à l’éducation, sans discrimination, à égalité de chances avec les autres. Trop d’enfants ne bénéficient pas d’un parcours scolaire adapté, sont victimes de stigmatisation et ne voient pas leurs besoins pris en compte du fait de l’impréparation du système éducatif qui les a pourtant accueillis au nom de l’inclusion. Et la transformation de l’offre médico-sociale, faute d’être suffisamment pensée, accompagnée, conduit à de la discrimination, et paradoxalement à de l’exclusion.
Lire le rapport [2]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/l%E2%80%99accompagnement-humain-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de-handicap
[2] https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/aesh-2022-num-access.pdf